

L'expérimentation Di@pason de parcours de soins connecté destiné aux patients sous AVK a obtenu un financement au forfait pour le suivi de 10 000 patients dans le cadre des projets relevant de l'Article 51 de la LFSS. Rencontre avec Vincent Poher, P.D.G. de la société Avalun, qui porte le projet.



EXPÉRIMENTATION DI@PASON :

le biologiste au cœur du parcours de soins connecté

Pouvez-vous nous décrire l'expérimentation Di@pason ?

Conçue en lien avec les biologistes, l'expérimentation Di@pason a pour objectif de moderniser le parcours de soins des patients sous AVK grâce à la solution de « biologie hors les murs » LabPad@ INR d'Avalun. Les laboratoires partenaires pourront remplacer, pour les patients inclus, les prélèvements veineux habituels par la réalisation d'INR capillaires, en tous lieux (labo, Ehpad, domicile...) connectés au laboratoire. La coordination de l'ensemble du processus s'effectue au travers de la plateforme P-A-D de notre partenaire Sil-Lab Innovations. Par ailleurs, dès lors qu'un protocole de prescription détaillé aura été établi par le médecin traitant, l'infirmier pourra adapter la posologie AVK du patient en fonction du résultat. Concrètement, Di@pason permet de passer d'un parcours de soins de 4 à 12 heures actuellement à 15 minutes seulement, tout en gardant l'ensemble des professionnels compétents impliqués grâce au numérique.

Alors que la télémédecine modernise progressivement divers parcours de soins impliquant médecins et infirmiers, ceux incluant des actes de biologie sont globalement demeurés à l'écart de cette évolution. En effet, ces parcours sont d'une plus grande complexité à mettre en œuvre car, sauf à remettre en cause le partage

actuel des rôles et responsabilités entre professionnels, ils nécessitent que le biologiste y soit associé pour apporter son expertise. Dans ce contexte, la biologie délocalisée est de plus en plus perçue comme l'une des solutions qui permettront de dépasser les difficultés auxquelles notre système de santé se trouve confronté. Di@pason démontre que cette complexité peut effectivement être surmontée et que la mise en œuvre de tels parcours intégrés constitue pour les biologistes une formidable opportunité de s'inscrire au cœur des futurs parcours de soins connectés de la médecine de demain.

Avalun porte cette vision depuis quatre ans déjà, et nous avons réuni dans notre consortium Di@pason les laboratoires Inovie, Oriade, Dyomedea, Laborizon, Espacebio, les URPS infirmiers et médecins libéraux, et Sil Lab Innovation. Avec le soutien bien sûr du ministère des Solidarités et de la Santé et de la Cnam.

Comment se déroule le forfait ?

Un forfait de 150 euros environ par trimestre et par patient finance le parcours. Cette somme est perçue par le laboratoire qui en assure la gestion pour l'ensemble des acteurs. Cette solution permet ainsi à la Cnam de maîtriser sa trajectoire budgétaire, tout en ayant une facturation simple à déployer et exploiter.

Quel sont les avantages de ce nouveau parcours de soins intégré ?

- Une sécurité renforcée des patients grâce à une prise en charge immédiate, surtout en cas d'INR élevé.
- Une égalité d'accès aux soins renforcée par la capacité du laboratoire à se projeter hors de ses murs, en tout point du territoire, tout en garantissant le même niveau de disponibilité, de rapidité et de qualité de service.
- Un confort accru des patients et des préleveurs grâce au prélèvement capillaire.

Pourquoi les biologistes de votre consortium adhèrent-ils au projet ?

À notre connaissance, Di@pason est le premier projet de e-Santé partant du principe que les rôles et responsabilités du biologiste doivent être préservés. Or, nous avons toujours considéré que cette expertise biologique bénéficie aux patients et ne devait pas être sacrifiée sur l'autel de l'innovation. C'est donc dans cet esprit que nos produits et services ont été conçus.

